

ZDEŇKA STAVINHOVÁ

QUELQUES REMARQUES A PROPOS DES EXPRESSIONS DE RENFORCEMENT

Les expressions employées pour renforcer une énonciation, une question ou un ordre apparaissent naturellement aussi bien dans les textes anciens que dans les ouvrages des auteurs contemporains. Pourtant dans le français contemporain nous en découvrons dont les auteurs anciens ne se servaient pas. Mais, dans les ouvrages théoriques, on parle peu de ces expressions. En général on en mentionne certaines en rapport avec un autre problème de langue. Par exemple G. et R. Le Bidois¹ mentionnent quelques particules renforçant les propositions interrogatives. A. Doppagne attire l'attention sur le renforcement de la question à l'aide de la construction *est-ce que*². Grevisse parle également du renforcement de la question dans la langue parlée.³ C'est N. A. Chigarevskaja qui s'occupe beaucoup plus en détail de ces particules que les auteurs précédents.⁴ L'importance de ces particules ressort dès qu'on commence à examiner leurs équivalents dans les traductions. Car les traducteurs ne réussissent pas toujours de trouver des équivalents de la même valeur et diminuent ainsi l'efficacité de certaines expressions dans la traduction.

Dans notre article nous avons laissé de côté la question de savoir si l'expression n'appartient qu'au français contemporain ou bien si on la trouve même dans les textes anciens. Car nous n'avons examiné l'emploi de ces expressions que dans les textes des auteurs contemporains. Nous ne les avons pas classées systématiquement selon les types de phrases dans lesquelles nous les avons trouvées, car certaines se trouvent dans les trois types (dans l'énonciative, l'interrogative et l'impérative), les autres n'apparaissent que dans l'un de ces types. Nous avons consacré notre attention aux différents types de leur emploi

¹ G. et R. Le Bidois, *Syntaxe du français moderne*, Paris, A. J. Picard, 1971, 2^e éd., t. I, p. 364–365.

² A. Doppagne, *Trois aspects du français contemporain*. Paris, Larousse, 1966, p. 168.

³ M. Grevisse, *Le bon usage*. Gembloux–Paris, Duculot–Geuthner, 1949, 2^e éd., p. 422.

⁴ N. A. Šigarevskaja, *Očerki po sintaksisu sovremennoj francouzskoj razgovornoj reči*. Leningrad, Izdatelstvo leningradskogo universiteta, 1970, pp. 62–71, 99–102, 105–111

et à certains facteurs qui permettent cet emploi. Le français qui ne possède pas des expressions de renforcement spéciales en utilise dont la fonction principale est tout à fait différente de celle de renforcement. C'est le contexte et la place de l'expression qui permettent de comprendre la fonction qu'elle remplit. Comme on rencontre ces expressions avant tout dans les dialogues et dans les monologues intérieurs, c'est surtout là où nous en avons cherché les exemples.

Une des expressions de renforcement les plus fréquentes est l'adverbe *bien*. Il n'appartient pas seulement au français contemporain, nous le trouvons même dans les textes beaucoup plus anciens. Si nous laissons de côté sa fonction principale, c'est-à-dire d'exprimer ou quantifier ou qualifier, nous voyons qu'il remplit sa fonction de renforcement par exemple en liaison avec des verbes modaux, verbes d'opinion, verbes auxiliaires *avoir* et *être*, etc. Nous le trouvons avant tout dans les propositions énonciatives et interrogatives.

En rapport avec les verbes modaux et les verbes d'opinion il forme des constructions presque figées: *tu veux bien, je pense bien*, etc.

— *Si tu étais seule, il faudrait pourtant bien que tu t'en occupes!* Ro. 151.

— *Je me demande toujours ce que tu peux bien faire là-dedans ...* Ce. 143.

— *Tu veux bien que je sois là?* Ro. 29.

Tu penses bien qu'ils ont d'autres chats à fouetter qu'à ... C. 64.

L'emploi de *bien* avec les verbes modaux et les verbes d'opinion est fréquent. On en trouve des exemples: S. Ch. 14. S. D. 19. C. 203, S. M. 49, S. M. 140, S. M. 49, Q. 48, Cl. 16, B. 124, C. 147, Ce. 225, Ro. 187, C. 81, Ce. 169.

Mais nous trouvons aussi l'emploi de *bien* en rapport avec d'autres verbes encore:

Rian m'a bien recommandé de faire cinq kilomètres de marche par jour. S. M. 29.

En rapport avec les verbes *savoir* et *voir* on rencontre deux variantes de son emploi:

a) *bien* est employé dans la réplique à l'énonciation précédente:

— *Je savais bien! Alors, il faut tout me dire.* Cl. 218.

b) *bien* se trouve dans la proposition principale suivie d'une subordonnée: *On verra bien s'il vient quelqu'un.* S. M. 169.

On en trouve d'autres exemples: So. 41, Cl. 220, Q. 142, C. 111, etc.

Bien est souvent employé également en rapport avec *avoir* et *être*. C'est surtout avec le verbe *être* que son emploi est fréquent: *Mais vous avez bien des idées sur la question?* R. 112. *Tu es vraiment bien de mon avis?* Q. 116.

Par sa question le locuteur vérifie par exemple une supposition ou une énonciation précédente:

Vous avez bien dit, Marie-Louise Quantin? Cl. 86.

On trouve des exemples analogues: Q. 34. Cl. 86.

Dans certains cas la réplique avec *bien* est en opposition avec la communication suivante:

Il m'a dit que mademoiselle Quantin a bien travaillé ici mais ... Cl. 88.

En rapport avec le verbe *être* nous trouvons l'adverbe *bien* après la construction *c'est*:

— *Pauvre imbécile! Ecrire. C'est bien le moment!* Cl. 49.

Il y a d'autres exemples de l'emploi de *bien* avec la construction *c'est*: S. G. 27, R. 159, Q. 163, etc.

Dans la proposition interrogative la construction *c'est* est employée en général sans inversion:

C'est bien votre avis? Si. 156.

Dans la langue soignée seulement nous trouvons dans ce cas l'inversion:
Est-ce bien certain? R. 48.

Si le verbe est à la forme simple, *bien* se trouve derrière le verbe (sauf les cas où il en est séparé par exemple par un adverbe): si le verbe est à la forme composée, *bien* se trouve devant le participe. Dans les cas où le verbe a la forme négative, *bien* se trouve derrière la seconde partie de la négation. C'est le choix du verbe qui importe avant tout pour l'emploi de *bien* comme particule de renforcement.

L'adverbe *toujours* peut remplir sa fonction de renforcement dans les trois types de propositions, quoique sa fonction n'y soit pas tout à fait la même. Dans l'exemple suivant *toujours* se trouve dans la proposition énonciative:
... *tu peux toujours leur dire que je suis malade*, ... Cl. 62.

Voilà un exemple de son emploi dans l'interrogative:

Vous ne voulez toujours rien dire? Si. 64.

Le placement de l'adverbe *y* est fixe. Il se trouve derrière le verbe dont il peut être séparé par l'objet pronominal. Dans la proposition impérative il se trouve également derrière l'objet pronominal. Mais il *y* est dans une certaine opposition à la réplique précédente, car on encourage ainsi l'interlocuteur quand il hésite à parler:

B: ... *je ne sais pas si je peux vous poser cette question* ...

M: *Posez-la toujours*. R. 190.

Dans les impératives c'est aussi l'expression *un peu* qu'on utilise pour renforcer sa demande. Elle forme avec le verbe un seul groupe rythmique dont elle est le dernier membre. Mais on peut l'employer seulement avec les verbes qui ne sont pas susceptibles d'exprimer l'intensité de l'action:

Nicolas, répétez un peu ce que je viens de dire. S. G. 68.

T'est un menteur, j'ai dit à Geoffroy.

— *Répète un peu, m'a répondu Geoffroy*. S. G. 51.

Dans ces exemples l'intensité de l'insistance dépend dans une certaine mesure du contexte situationnel.

Quant à l'adverbe *non* nous l'avons trouvé comme particule de renforcement dans une proposition exclamative. Dans les autres cas il se trouvait dans les interrogatives. Il y a deux nuances différentes. Dans certains cas *non* est l'équivalent de l'expression *n'est-ce pas* qu'il concurrence fortement:

Il y a tout de même des limites, non! *Est-ce qu'on a déjà vu* ... Cl. 46.

B: ... *Il a tout de même signalé: „Secousses brutales, Non?* R. 48.

D'autres exemples de ce type: S. Ch. 68, R. 24, R. 36, R. 108, S. M. 130.

Une autre fois *non* est dans la question le synonyme de *oui*:

— *Et toi, tu arrête, non? grogne Ned Glad, tapant du talon. Te figures-tu que nous allons trotter comme des rats?* B. 46.

Dans ce cas-ci la question est en réalité une variante de l'ordre.

Quant à la conjonction *donc* dans la fonction de particule de renforcement, elle apparaît aussi bien dans les textes des auteurs contemporains que dans ceux des auteurs anciens. Nous la trouvons dans les trois types de phrases (énonciative, interrogative et impérative) et en rapport avec toutes les sortes de verbes. Pourtant c'est dans les interrogatives et dans les impératives

qu'elle est la plus fréquente. Dans celles-ci elle peut exprimer des nuances très différentes, de l'invitation modérée jusqu'à l'ordre très fort. Dans les propositions interrogatives on trouve deux variantes de son emploi. *Donc* se trouve derrière la forme verbale personnelle: *Vous ne comprenez donc rien?* S. Ch. 183. Si la question est formée par l'inversion, l'expression se trouve derrière le sujet pronominal: *Où est-elle donc?* G. 175.

D'autres exemples de ces emplois: R. 132. S. Ch. 183, C. 342, C. 228, G. 196, G. 227, etc.

Dans l'interrogation qui est formée seulement par un interrogatif, celui-ci est suivi de l'expression *donc*: *Pourquoi donc?* Q. 30. *Quoi donc?* Q. 56.

Dans les exclamatives et dans les propositions impératives l'emploi de *donc* est non moins fréquent:

Regarde donc devant toi. Ro. 140.

Faites les donc chercher. S. Ch. 106.

Dans ce dernier exemple *donc* est séparé du verbe par l'objet pronominal. D'autres exemples: R. 115, Ce. 190, G. 393, S. M. 128, So. 134, C. 283, B. 181, Q. 241, S. Ch. 138, B. 305, Q. 111, Q. 19, S. D. 37, Ce. 96, Ce. 111.

Dans les propositions énonciatives l'effet d'insistance obtenu par l'emploi de *donc* n'est pas aussi fort que dans une question ou dans un ordre: *Je te disais donc que Julia devine tout.* Q. 157. — *Une autre question, donc.* S. Ch. 72.

Très souvent nous trouvons *donc* en liaison encore avec d'autres particules de renforcement. C'est le cas de l'emploi de *donc* par exemple dans une proposition interrogative formée à l'aide de la construction périphrastique *est-ce que*:

Qu'est-ce qui se passe donc! Ce. 108.

Une autre forme d'insistance est exprimée par *donc* en rapport avec les conjonctions de coordination: *et, mais*: *Mais tu n'as donc pas de coeur?* R. 175. — *Et c'est donc ça?* Ro. 202.

En liaison avec l'interjection: *allons, allez, donc* permet d'exprimer par exemple une stimulation, l'incrédulité, l'impatience, etc., selon le contexte: *Allons donc! Nous ne sommes pas trop pour convaincre ceux qui hésitent.* G. 164. *Allons donc! Crois-tu que ce soit facile?* G. 189.

Donc en liaison avec le verbe *dis, dites* forme une sorte de locution figée. On s'adresse tout simplement à son interlocuteur ou on exprime ainsi par exemple un reproche ou bien une menace:

Vous avez fait du chemin, dites donc? S. Ch. 172.

— *Dis donc, il ne t'a pas gâtée, ton fils.* S. g. 74.

On en trouve d'autres exemples: Ce. 56, S. G. 172, Ro. 220, S. Ch. 171.

La conjonction *mais* peut servir de particule de renforcement toute seule, par exemple dans les réponses de type: *mais oui, mais non*: *C. Mais oui, compte sur nous!* S. D. 17. Un exemple analogue se trouve dans cet ouvrage p. 28.

On peut trouver *mais* aussi dans une réplique à la constatation précédente: *Lui? Mais il n'en sait rien.* 97.

Il y a d'autres exemples: R. 145, S. D. 17, S. G. 77, Q. 163.

La conjonction *mais* comme particule de renforcement est souvent utilisée en rapport avec la particule *donc*. On trouve cet emploi dans les trois types de propositions: exclamatives, impératives et interrogatives: — *Mais asseyez-vous donc!* B. 257.

— *Mais où est donc Alceste?* S. G. 12.

Il y a des exemples de ce type: S. D. 25, Q. 100, B. 260, Q. 19. Parfois ces expressions se trouvent séparées dans deux propositions: — *Mais parlez! Parlez-donc, Bon Dieu!* Cl. 221.

Parfois, quand le locuteur veut exprimer son étonnement ou bien son indignation, il ajoute à ces deux expressions encore l'expression *comment*: — *Mais comment donc que je crois!* Q. 98. — *Mais comment donc, madame, c'est tout naturel.* Q. 127.

Un exemple analogue se trouve dans le même ouvrage p. 98.

L'emploi de *mais* en liaison avec l'adverbe *enfin* permet d'exprimer l'impatience ou d'autres nuances d'insistance: *Mais enfin parle! Qu'est-ce que tu caches donc?* Cl. 233.

Les exemples de ce type se trouvent dans: S. G. 45, C. 180, C. I. 35.

L'insistance de la question est parfois exprimée par la liaison de *mais* avec la construction *est-ce que* et augmentée encore par l'emploi de *donc*: — *Mais qu'est-ce qu'ils croient donc, ...* Cl. 158. *Mais, Bon Dieu? Qu'est-ce qu'il avait donc fait, lui, Quantin, pour mériter ça?* Cl. 182.

Dans cet extrait l'insistance est soulignée encore par l'expression *ça* employé comme complément d'objet à la fin du groupe rythmique.

La liaison de *mais* avec *dis (dites) donc* est fréquente: Le patron: — *Mais dis donc qu'elles sont empoisonnées, mes mominettes, ...* S. D. 17.

Dès qu'on veut exprimer ses émotions avec une grande intensité, on accumule plusieurs particules de renforcement. Et c'est pourquoi on trouve *mais* souvent en liaison avec d'autres particules de renforcement.

La conjonction *et* est également souvent employée comme particule de renforcement. Nous la trouvons surtout dans les propositions énonciatives et dans les interrogatives. Elle y apparaît soit toute seule soit en liaison avec d'autres particules d'insistance. Nous l'avons trouvée même dans les propositions exclamatives. Voilà les exemples de l'emploi de la conjonction *et* seule:

— *Et on ne pouvait pas me faire prévenir avant?* C. 79.

— *Et, tout de suite, ils accusent.* Ro. 172. — *Et toi, tu es là!* Cl. 93.

D'autres exemples: S. D. 33, S. D. 36, Cl. 14, etc.

Quant on veut ajouter une autre raison encore, *et* se trouve en liaison avec *puis*. Cette construction est synonyme de l'expression *d'ailleurs*: *Et puis, qui sait?* S. G. 53.

On trouve de nombreux exemples de cet emploi: Ro. 232, S. G. 47, B. 257, R. 138, S. G. 77, Q. 49, C. 56.

En employant *et* en liaison avec *après* et avec *alors* on insiste sur le peu d'importance qu'on attribue à ce qui vient d'être dit ou fait: — ... *Suppose que toutes t'imitent ...* — *Et après? fit Jenny,* B. 145.

— *Je suis certain, ... que vous attendez de la mettre au lit avant de vous coucher ...*

— *Et alors!* S. Ch. 68.

Ces variantes sont fréquentes: S. Ch. 101, Ce. 151, etc.

Parfois on trouve la construction *et puis alors*. Ces constructions sont caractéristiques pour le français familier.

Même les conjonctions subordonnantes peuvent remplir la fonction de renforcement, quoiqu'on les rencontre moins souvent que les conjonctions de coordination. Nous avons trouvé dans cette fonction *quand* et *puisque*. C'était dans les propositions énonciatives. *Quand* y est en général au voisinage des verbes *dire, jurer, penser, songer, etc.*:

C'est pour voir tuer tant de monde qu'on sert ça, le jeudi, aux enfants? — Quand je vous le disais! gronde Simon. B. 182.

"Ils sont fous, disait l'épicier.

— *Mais puisqu'ils sont tous d'accord, protestait un client.* B. 194.

D'autres exemples de l'emploi de *puisque*: S. D. 30, Si. M. 132, C. 112.

Le pronom *quoi* est employé parfois comme une sorte d'interjection par laquelle le locuteur insiste sur son assertion. Il se trouve, dans ce cas, le plus souvent à la fin de la proposition: *Et M. se débrouillerait plus tard, quoi.* Q. 24.

D'autres exemples se trouvent chez Ro. 172, C. I. 41, C. I. 93, C. I. 51, S. M. 108, So. 104.

Parfois *quoi* se trouve au commencement de la proposition. Mais dans ce cas il est en liaison avec une autre expression. Souvent il est précédé de l'expression *eh bien*:

— *Ton père a dit rentrer, Bastien.*

— *Eh bien quoi, on est rentré.* So. 83.

Les exemples analogues se trouvent dans Q. 22, C. 111, etc.

Mais il y a encore d'autres expressions qui précèdent *quoi* au commencement de la proposition: *ben quoi, allez quoi, alors quoi, et puis quoi*, etc.: *Et puis quoi, ce n'est pas ...* B. 310.

D'autres exemples analogues dans: S. G. 120, R. 175, S. D. 36, Q. 242, Q. 22, C. 111, etc.

L'emploi de *quoi* est dans le français parlé très vivant. Le plus souvent cette expression se trouve dans la deuxième réplique, mais on peut la trouver aussi dans la première.

Le pronom démonstratif *cela, ça* peut également remplir la fonction de renforcement. On le constate par exemple dans une proposition interrogative formée par un seul mot. Dans ce cas *cela(ça)* est placé derrière l'interrogatif: — *Tu n'est donc pas allé dormir? — Où ça?* G. 169.

Les exemples analogues se trouvent dans Q. 91, G. 80, So. 41, etc.

Si *cela* ou *ça* se trouve à la fin de la question, de l'impérative ou de l'énonciative dans la fonction de complément d'objet, donc s'il est employé à la place de *le*, il contribue à renforcer l'idée: *Allez me porter ça, et en vitesse!* Q. 21.

Il y en a d'autres exemples: Ro. 151, S. M. 78, C. 153, Cl. 22. Cl. 14, C. 182, Q. 21, B. 182, Cl. 103, Cl. 109, Cl. 182, B. 102.

On peut voir un renforcement même là où *ça* se trouve au commencement de la proposition, quand il est répété ensuite par *ce*: *...ça, c'est un pauvre.* C. I. 27.

Dans les constructions comme: *ça, par exemple, ça alors*, etc., *ça* contribue à insister sur l'expression de l'étonnement ou de l'indignation: — *Ça, par exemple, a crié Papa ... où est donc passé le vase rose du salon?* S. G. 48.

D'autres exemples: C. 233, S. G. 46, Q. 86, So. 104, Cl. 128.

Le pronom personnel *moi* employé comme complément d'objet, sert également à renforcer la demande ou l'ordre. G. et R. Le Bidois l'appelle «le pronom explétif d'intérêt personnel.» Ce pronom se place toujours devant le pronom objet proprement dit ce qui aide à distinguer cette fonction:

...souplessez-moi ça: c'est du chêne. C. 153.

...il faudra me désinfecter tout ça et brûler la paillasse. C. 149.

D'autres exemples: S. D. 17, C. 86, B. 56, Q. 21.

Nous avons rappelé la liaison de *mais* avec *est-ce que* quand on veut augmen-

ter l'insistance de la question. Mais la construction *est-ce que* seule suffit à donner à la question de l'insistance: *Est-ce que vous avez bien nettoyé vos pieds, oui?* Cl. 16. Un exemple analogue dans le même roman se trouve p. 16.

Dans ces cas on pourrait former la question seulement par l'intonation et l'on préfère la construction *est-ce que*, c'est pour rendre la question plus expressive.

Quand on commence à examiner plus en détail les expressions de renforcement, on est étonné de leur richesse et aussi de leur importance. Dans nos remarques présentées à bâtons rompus nous n'avons pas cité toutes les expressions que nous avons rencontrées en examinant quelques ouvrages des auteurs contemporains. Ainsi nous avons passé sous silence par exemple la fonction de renforcement de l'expression *alors* et beaucoup d'autres encore. Pourtant nous voudrions par nos remarques attirer l'attention sur ces expressions. Il est évident que leur exploitation dépend du caractère du dialogue, du monologue intérieur ou bien du récit, donc de la situation donnée et du tempérament des locuteurs. Les facteurs qui permettent d'employer ces expressions dans cette fonction ne sont pas toujours les mêmes pour toutes les expressions. Certains dictionnaires mentionnent la fonction de renforcement de quelques unes. Pourtant cela ne peut pas suffire pour qu'on puisse comprendre de nombreuses variantes de leur emploi et beaucoup d'autres expressions qui n'y peuvent pas être mentionnées, leur emploi n'étant pas de caractère lexical. Ainsi par exemple dans certains cas la fonction du renforcement est conditionnée par le choix des verbes avec lesquels l'expression est en rapport. Le placement des particules de renforcement joue également un rôle important. La langue ne cesse pas de se développer, c'est pourquoi le français continue à s'enrichir aussi de nouvelles expressions de renforcement et il est tout naturel qu'on en trouve le reflet dans les ouvrages littéraires.

Une bonne compréhension du rôle de ces expressions est indispensable surtout pour les traducteurs. Ils doivent se rendre compte de la nuance d'insistance et du degré de leur expressivité pour leur trouver de bons équivalents. Car s'ils négligeaient leur rôle, certaines parties de la traduction ne seraient qu'un pâle reflet de l'original. Et les théoriciens, par une analyse approfondie de ces expressions, pourraient leur rendre un service très utile.

Textes dépouillés

- B Hervé Bazin, *Les bienheureux de la désolation*. Paris, Éditions du Seuil, 1970.
 C Jean Carrière, *L'épervier de Maheux*. Paris, Ed. Jean - Jacques Pauvert, 1972.
 Ce Gilbert Cesbron, *Voici le temps des imposteurs*. Paris, Ed. Robert Lafont, 1972.
 C. I. Inès Cagnati, *Mosé ou le lézard qui pleurait*. Paris, Gallimard, 1979.
 Cl Bernard Clavel, *Le voyage du père*. Paris, Ed. J'ai lu, 1965.
 E Jean-Pierre Enard, *Photo de classe*. Paris, Grasset, 1979.
 G Pierre Gamarra, *72 soleils*. Paris, 1979.
 Q Raymond Queneau, *Le dimanche de la vie*. Paris, Gallimard, 1952.
 R Jules Roy, *Les Cyclones*, Paris, Julliard, 1954.
 Ro Christiane Rochefort, *Les Stances à Sophie*. Paris, Presses de la Cité, 1960.
 S Georges Simenon, *Maigret et les vieillards*. Paris, Presses de la Cité, 1960.
 S. Ch. Georges Simenon, *Maigret et monsieur Charles*. Paris, Presses de la Cité, 1972.
 S. D. Armand Salacrou, *Boulevard Durand*. Paris-Théâtre. 14^e année, N° 178, Paris, 1960.
 S. G. Jean - Jacques Sempé - René Goscinny, *Les récrés du petit Nicolas*. Paris. Denoël, 1961.
 S. M. Georges Simenon, *Maigret à Vichy*. Paris. Presses de la Cité, 1968.
 So Bertrand Solet, *Bastien, gamin de Paris*. Paris. Éditions La Farandole, 1969.

